

À Dieu pour deux amis



P. 8 : Nouvelle interprétation
de l'image du Linceul

SOMMAIRE



éditorial

Pierre Mérat

• 3

introduction

DÉTAILS NOUVEAU DU VISAGE
ET DE LA MISE AU TOMBEAU

Marcel Alonso

• 4

analyse

NOUVELLE INTERPRÉTATION

Éric de Bazelaire

Marcel Alonso

Thierry Gastex

• 8

appel à témoins

LA CRUCIFIXION

• 28

in memoriam

DANIEL RAFFARD DE BRIENNE

ÉRIC DE BAZELAIRE

• 30

• 34

recension

LE LINCEUL EN QUESTION

• 36

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre Mérat

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Pierre Mérat

CONCEPTION GRAPHIQUE
Loïc Porcher

REVUE
INTERNATIONALE
DU LINCEUL
DE TURIN

Décembre 2007

7,50 €

<http://perso.orange.fr/ciel/>

COMITÉ DE RÉDACTION
Alain Rostand
Raymond Souverain
Marcel Alonso
Olivier Pourrat

IMPRESSION
Imprimerie Téquì

Ce numéro 30 de la RILT ne nous apporte que de bien tristes nouvelles. Daniel Raffard de Brienne est décédé le 7 juillet de cette année. Homme de lettres et défenseur ardent du Linceul, il a fortement marqué ses 10 ans de présidence au CIELT en développant, notamment, avec le Centro de Turin, des liens de confiance et d'amitié que nous voulons entretenir et renforcer.



Notre secrétaire général, Alain Rostand, nous retrace plus loin, la carrière de son ami.

Un autre brillant représentant du Conseil Scientifique nous a également quittés. Eric de Bazelaire, ingénieur, spécialisé dans le traitement informatique des images, a réalisé des travaux d'une telle importance que le Conseil Scientifique a décidé de les publier *in extenso*, malgré leur caractère très technique. Ils ouvrent un aspect entièrement nouveau de la recherche sur la formation de l'image. Son collègue, Marcel Alonso, nous en donne un résumé plus accessible à ceux que les mathématiques rebutent.

Autre mauvaise nouvelle : l'état de nos finances, toujours aussi anémiques !

Dans le précédent numéro, je vous lançais un appel que je n'ai sans doute pas rédigé avec assez de force. Plusieurs d'entre vous nous ont adressé des dons et certains très généreux – merci à eux – mais ils sont insuffisants. Les renouvellements d'abonnement ne se font pas. Peut-être êtes-vous déçus par notre revue qui cherche, pourtant, à vous informer et surtout à défendre le Linceul.

Si nous disparaissions, qui signalera les publications ou émissions mensongères qui attaquent périodiquement le Saint Suaire ?

Comment serez-vous informés de l'état des recherches qui évoluent activement comme le montre ce numéro ?

Attention ! Demain il sera trop tard. Nous ne pouvons plus assurer que quelques numéros si vous ne montrez pas votre volonté de voir la RILT survivre.

Je sais combien vous êtes sollicités par tant d'œuvres méritoires, mais pensez aussi que ceux qui connaissent le Linceul, peu ou prou, ont l'impérieuse tâche de le défendre et le faire connaître. ●

Pierre Mérat, Président du CIELT

Détails nouveaux du visage et de la mise au tombeau

révélés par le traitement d'image sur ordinateur.

ANALYSE RÉALISÉE PAR

Marcel Alonso

introduction aux deux articles suivants

Il avait fallu à la Civilisation Grecque 70 rabbinitim savants pour comprendre la Bible, tant les discours des diverses yechivot lui apparaissaient cacophoniques (ils accouchèrent d'un monument : la Septante). Il faudra à la Civilisation Moderne pas moins de 70 Disciplines scientifiques différentes (savants honnêtes, dont Vignon est un illustre parangon) pour rendre intelligible cette pièce unique de l'Archéologie moderne: le Linceul de Turin. Toutes n'ont pas encore dit leur dernier mot... c'est peut-être pour cela que le Vatican hésite encore à déclarer authentique ce véritable Sépulcre, recueil unique des traces matérielles du Christ mort. À sa vue, au matin de Pâques, Saint Jean compris que le saint Sépulcre, c'est à dire la tombe que Joseph d'Arimathie avait achetée, resterait vide à jamais.

Nous ferons l'impasse sur les apports nombreux des diverses Branches de la Connaissance: la Médecine, la Physique, la Chimie, la Biologie, et même l'Histoire, pour arrêter

un instant notre attention sur une discipline peu connue (en dehors de mathématiciens spécialisés), mais tout de même enseignée à l'Université, « le traitement du signal », et particulièrement sur une de ses spécialités : le Traitement d'Image.

Les progrès de cette spécialité, somme toute récente, viennent principalement du monde pétrolier et de son outil de prospection par excellence : l'auscultation des couches géologiques par les ondes sismiques¹. Sait-on que le célèbre format « jpeg »² (algorithme de compression de la quasi-totalité des images échangées quotidiennement sur l'Internet) en est une des applications ?

Comme J. Morlet, Éric de Bazelaire fut un expert pétrolier³, géophysicien, spécialiste de la propagation des ondes acoustiques dans le sol, à la direction Exploration de la Société Nationale Elf-Aquitaine devenue Total. Il conçut un certain nombre d'algorithmes de traitement des sections sismiques, visant à corriger la propagation des signaux sinusoidaux de toutes les imperfections naturelles perturbant l'image du sous-sol que l'on voudrait la plus fidèle possible. Sur le Linceul de Turin, les dessins des chevrons ne sont-ils pas analogues aux traces sismiques ? Ne sont-ils pas perturbés par des bruits organisés qu'il s'agit de conserver pour les uns et d'éliminer pour d'autres ?

Le premier fruit de cette démarche fut de définir une procédure qui permet de restituer une image du Linceul la plus pure (et la plus fidèle) possible, avec un maximum de détails utiles.

À titre d'exercice, Éric partit d'une image négative de haute définition d'Enrié (1932) du Visage, la même que celle utilisée par Marion : en noir et blanc, précise et contrastée. Par une série de traitements particuliers (voir pages 1 à 20) il fit disparaître principalement les bandes verticales noires qui encadraient le visage (comparez les images 2 et 3), puis il chercha à éliminer le bruit des chevrons : zig-zags noirs qui n'apportent que peu d'information à une image constituée essentiellement par les bâtonnets blancs que constituent les fils de trame horizontaux (fig 7), enfin il privilégia les signaux hautes →

1. C'est un de ses experts (J. Morlet de la Compagnie d'Exploration Pétrolière à Chambourcy) qui est à l'origine de la théorie des ondelettes, méthode extrêmement féconde d'analyse mathématique du signal, qui fournit les différents algorithmes de "la transformée en ondelette" très utilisés par les spécialistes du Traitement d'Image.

2. Acronyme de « Joint Photographic Experts Group »

3. Nous utilisons ici le passé car Éric de Bazelaire, Conseiller scientifique du CIELT, est décédé, au moment même où il nous transmettait une partie de son travail sur le Linceul de Turin, que nous vous présentons ici (voir son éloge funèbre à la page 55).

→ fréquences porteurs des détails les plus fins afin de mieux comprendre les propriétés de l'image (voir fig 11). L'image la plus aboutie, de ce point de vue, est celle de la figure 24.

4. Les fichiers gigantesques réalisés par le professeur G. Fanti, à partir de reproductions agrandies des photographies en couleurs effectuées par G. Durante à Turin lors de la restauration de 2000, se sont avérés les meilleurs (pour cette méthodologie) de tous ceux disponibles à ce jour. Ceux mis aimablement à la disposition des chercheurs par Barrie Schwartz (photographe officiel du STURP) se sont révélés moins bien adaptés. Mais il est possible qu'ils apparaissent très utiles pour d'autres recherches. Lorsque Turin autorisera l'utilisation de ses propres fichiers, nous pensons que la recherche fera un bond au moins aussi grand que celui fait par Éric de Bazelaire avec les fichiers de Giulio Fanti.

5. La correction opérée ici est un peu trop forte : elle aboutit à une silhouette un peu trop tassée au niveau des jambes. Nous verrons plus loin qu'il en résultera un repli excessif des jambes. Cela sera corrigé ultérieurement, mais le principe de la démarche reste valable.

6. face postérieure du genou.

Cette méthodologie permet, d'une part d'aborder le mode de formation de l'image. En effet, les traitements de type additif marchant mieux que ceux de type multiplicatif, on est amené à penser que c'est plutôt à un dépôt, sur un support préalablement égalisé, que l'on doit l'image, plutôt qu'à une réaction de type chimique (ou photochimique). Cela est vérifié par la faible contribution du relief des chevrons (les dépôts étant plus importants et mieux conservés dans les creux).

D'autre part, appliquée à l'image de Durante 2002⁴, elle va permettre une observation plus précise de l'image du corps et donc une mesure quantitative d'un certain nombre d'informations géométriques dont il sera plus aisé d'en rechercher le sens. Ainsi sur la figure 6 (page 26), on peut voir la correction précise⁵ de la longueur excessive de l'image ventrale dûe au déroulé du drap le long des jambes repliées, du genou, et du coup de pied... Il est clair que cette image d'enveloppement est une image de contact.

Le deuxième fruit de la démarche (pages 21 à 36), assez inattendu il est vrai, va être d'essayer d'apporter une réponse à l'interrogation perplexe du Père André-Marie Dubarle sur le Codex Pray (fig 7). Pour lui, cette mystérieuse miniature devait être porteuse de connaissances liturgiques oubliées, en particulier le repli du linceul sous les fesses du Christ. En effet, il disait avoir retrouvé ce symbole sur de nombreux tableaux d'époque, dont un de Saint Laurent dont il avait une copie au Couvent Saint Jacques à Paris.

Éric remarqua tout de suite (voir fig. 2) que l'image dorsale portée par le Linceul montre, à partir des fesses, un allongement considérable des cuisses, jusqu'au creux poplité⁶. Si l'on retire la zone aveugle (sans images de corps ou de coups de fouets) d'environ 15 cm de large, visible à gauche au creux des fesses, on obtient la silhouette de droite qui est beaucoup plus harmonieuse. La bande de 15 cm que l'on vient de retirer

correspond au pli que l'on voit en haut à droite sur la fig 7. Le mode de retrait est expliqué à la fig 5⁷.

Le professeur Delaveau suggéra qu'il s'agissait d'un simple protocole d'ensevelissement, consistant à dissimuler une alèse sanitaire dans un repli du drap, justement sous les fesses. Repli astucieux afin que seul le drap de lin (pur) touche le corps.

Fort de cette découverte, Éric continua de scruter cette miniature rendue célèbre par le professeur Lejeune⁸. Il découvrit qu'elle décrivait de façon précise le mode d'ensevelissement, notamment :

- sur la partie dorsale basse (sous les jambes) on voit (fig 7) le drap remonter le long des pieds (cela produira une deuxième zone aveugle), comme sur la fig 5 (à droite). -- à droite de la jambe droite du Christ, il y a (fig 7) une série de plis semblant indiquer que l'image du corps n'est plus axiale, mais qu'elle a ripé à droite. La fig. 4 en montre l'angle (6°).

- les plis sous la tête (de même forme symbolique que le pli précédent) indiquent (fig 11) qu'une alèse enveloppant la tête, a créé là aussi une zone aveugle. Ce « coussin » a servi à maintenir et redresser la tête, lui donner un port royal, en maintenant l'encadrement des cheveux, enfin de « couvercle » au Linceul lorsqu'il serait rabattu sur le devant et vraisemblablement pincé sous les épaules. Le Corps ainsi « habillé » par Éric (sur un mannequin) ressemblait étrangement à Pharaon dans son sarcophage. Cela n'a pas été représenté ici faute de temps.

Mais ses découvertes ne se sont pas arrêtées là. Je passerai sous silence un grand nombre de détails, analogues à ceux chers au Dr Whanger, mais je vous recommande d'aller aux figures 12 et 13, où figure ce qu'Éric interprète comme étant la robe du Christ, avec ses manches, et ses croix en forme de colombes, analogues à celles dessinées sur la robe de l'une des Marie.

Maintenant qu'il sait, puisse-t-il inspirer nos recherches !...
Il nous manquera beaucoup ! ●

7. Le fait qu'une jambe est au-dessus de l'autre n'a pas été représenté ici.

8. Il démontra qu'elle identifiait de façon précise le Linceul de Turin, par sa longueur, son tissage en chevrons, ses 4 trous en L, mais aussi les tâches de sang, la toile de support, etc... les plis qu'il comporte seront interprétés par E. de Bazelaire comme étant un "des linges funéraires" mentionnés dans l'inventaire du 13ième siècle à Constantinople. Particulièrement la robe du Christ ou amict. D'où le a que comtemple le dessinateur qui, à la manière de Hergé dans Tintin, s'est dessiné dans la manche de l'une des Marie (fig 7)..

Analyse

NOUVELLE INTERPRÉTATION

Nouvelle interprétation de l'image du Linceul de Turin à la lumière du codex de Pray.



ANALYSE RÉALISÉE PAR

Eric de Bazelaire,
Marcel Alonso,
Thierry Castex



1. Caractéristiques de l'image du Linceul de Turin.

Après avoir mis au point un nouveau traitement d'images adapté à partir de traitements sismiques [1], nous l'avons appliqué aux deux images numériques issues des photographies réalisées par Durante en 2000 et 2002 et aux images de Enrié et Pia [2]. Cela nous a permis de réaliser, pour les photos de Durante 2000, le résultat suivant (voir figure 1 ci-dessous):

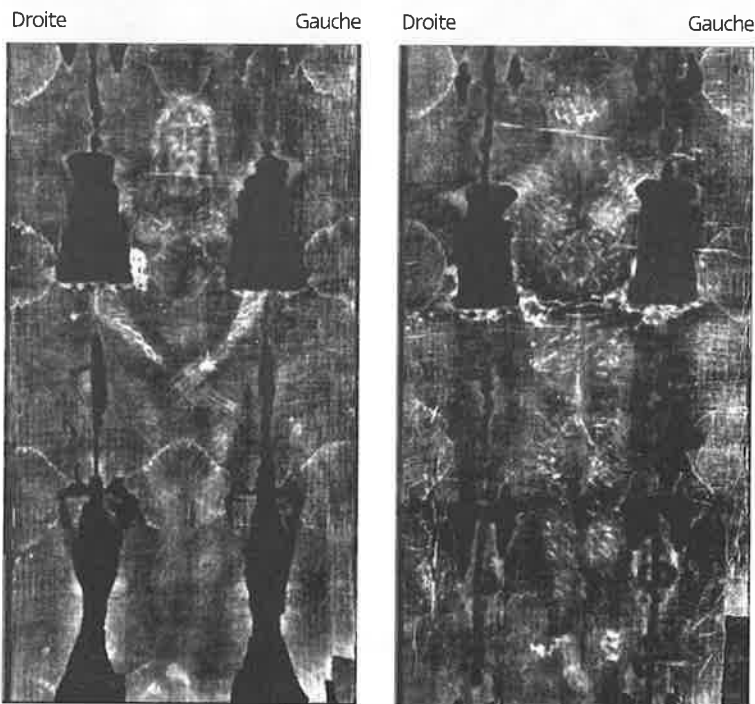


Figure 1

Le nouveau traitement a pour but principal d'enlever au mieux les défauts dus au tissu. Pour cela nous avons dû préalablement neutraliser (par égalisation) les effets des « grosses anomalies » comme les brûlures et les trous, puis effacer les effets parasites dûs principalement au blanchiment des fils (bandes verticales d'inégales luminances) et aux chevrons. On voit ainsi beaucoup mieux qu'auparavant les détails fins des deux parties de l'image. Il existe →

NOUVELLE INTERPRÉTATION

→ cependant encore des résidus de croisillons sur la face avant. Nous les avons gardés pour ne pas perdre trop de détails fins.

Observant de près l'image dorsale (voir figure 2a), une chose anormale nous est apparue : entre la taille et les mollets, la distance paraît trop grande par rapport aux dimensions des jambes et du tronc.

2a



2b

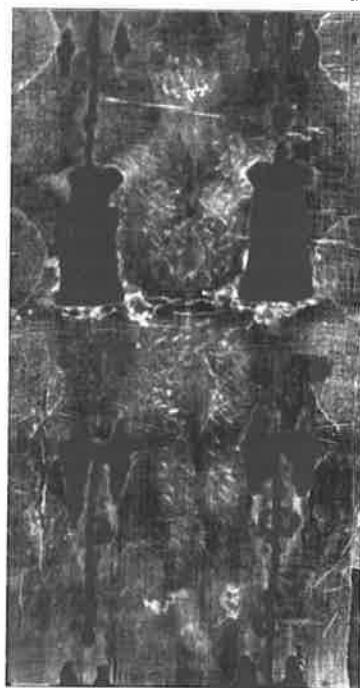


Figure 2

De plus, il existe une bande grise, montant légèrement de gauche à droite, située vers le premier tiers de cet intervalle qui ne contient pas d'image ni de coups de fouet. Cette bande sans image est localisée au niveau des trous en équerre [3], correspondant à un événement antérieur à 1532, date de l'incendie de Chambéry. En dessus et en dessous de cette bande, on voit nettement le début et la fin du fessier, avec une petite partie de l'image en double.

Pour nous rendre compte de ce que devrait être l'image normale du corps, nous avons enlevé la bande sans image (ainsi que l'une des deux

bandelettes en double que nous identifierons plus loin) et nous avons obtenu l'image de la figure 2b. Au prime abord, il semble que les dimensions géométriques d'un corps humain aux jambes légèrement repliées soient alors mieux respectées.

Nous allons maintenant comparer l'image de la face avec celle du dos obtenue après raccourcissement (voir figure 3):

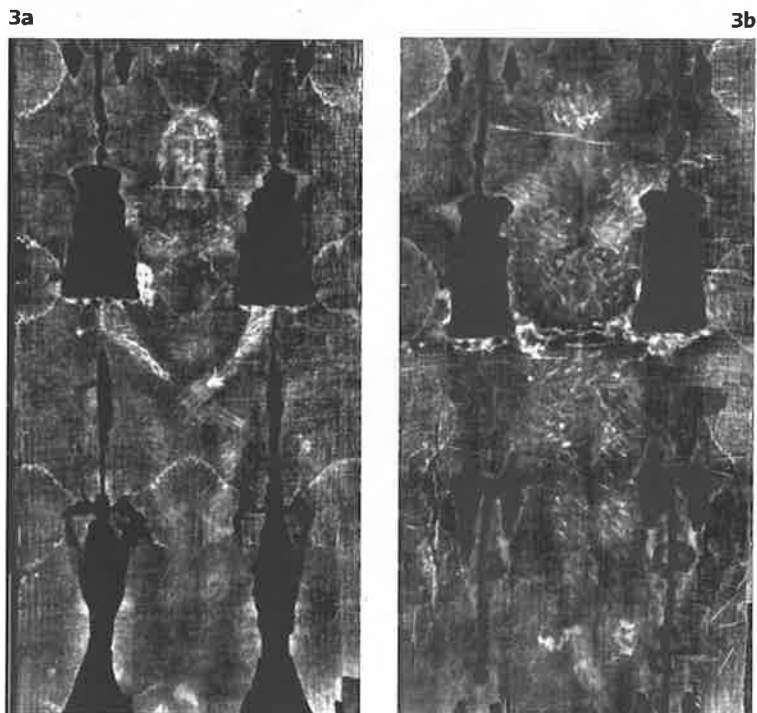
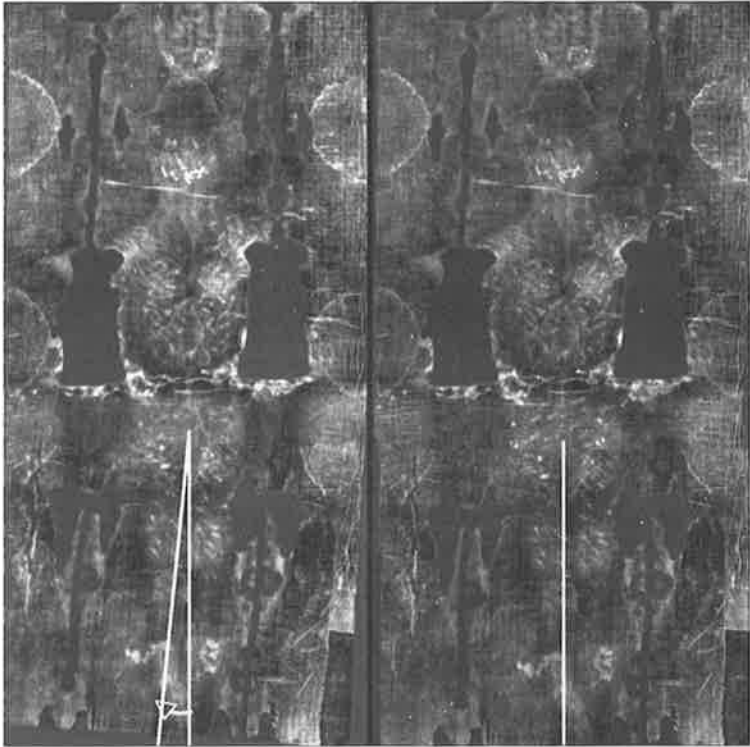


Figure 3

L'orientation des deux images étant la même, nous observons que la courbure des jambes est inversée: à droite du corps sur l'image faciale, et à gauche sur l'image dorsale. Nous pouvons faire l'hypothèse que le Linceul a été étendu droit sur la face de la figure 3a. Donc le pli que nous avons décrit sur la figure 3b n'était pas droit. Il va donc falloir tourner la base de l'image de la figure 3b dans le sens dextrogyre pour que les deux images du corps aient la même position par rapport à la verticale. On peut voir le résultat de cette rotation sur la figure 4, comparée à l'image de la figure 3b. →



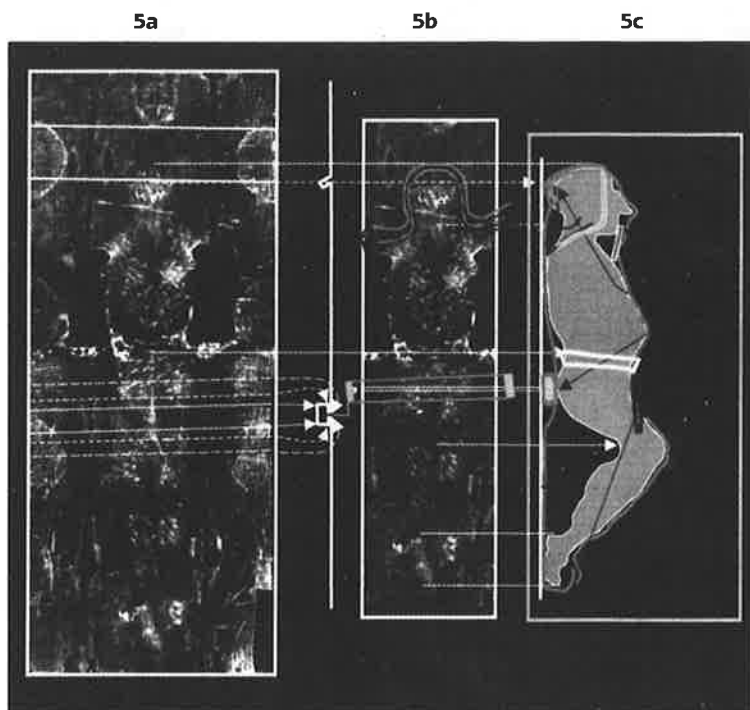
→ L'angle de rotation retenu est d'environ $+6^\circ$. Il est imprécis car l'image des pieds en vue de face est mal délimitée.

Maintenant que nous avons mis en place le pli et raccourci l'image du dos, nous voyons que celle-ci apparaît nettement plus courte que celle de la face. Cela s'explique simplement par le fait que, les jambes étant pliées, le Linceul sous le dos était resté à plat sur la pierre, tandis que sur la partie ventrale il suivait les contours du corps (voir figure 5 c). Nous en déduisons deux faits très importants.

Premièrement, pour avoir cette dimension, l'image sur le tissu a dû se former au contact du corps, avec toutefois une projection orthogonale au plan de ce tissu lorsqu'il s'en éloigne, comme par exemple sous les jambes. De plus, la continuité des images de part et d'autre du pli montre qu'elles se sont formées alors que le pli était en place sur le Linceul. On constate qu'une bandelette de l'image qui apparaît deux fois aux abords de ce pli montre que le tissu, qui était replié en

arrière en formant une deuxième couche de ce tissu au bord du pli, a également été imagé à travers la première couche de tissu. Seuls les cotés verticaux et la base du pli ne contiennent pas d'image. La façon de réaliser le pli est donc représentée sur la figure 5 a et sa position après pliage sur les figures 5 b et 5 c.

Deuxièmement, puisque l'image s'est formée au contact du corps, on peut, grâce à la différence de longueurs entre la face avant et la face arrière repliée, en déduire l'angle α de pliage des jambes et enfin la taille du corps. Pour faire cette estimation sans erreur, il faut tout d'abord se débarrasser du déroulé de genou qui est imprimé sur le tissu et qui le rallonge artificiellement, puis comprimer la partie basse de l'image de la face pour simuler un pli identique à celui des jambes vues de dessous. Les deux images avant et arrière ont alors la même longueur (voir figures 5 et 6).



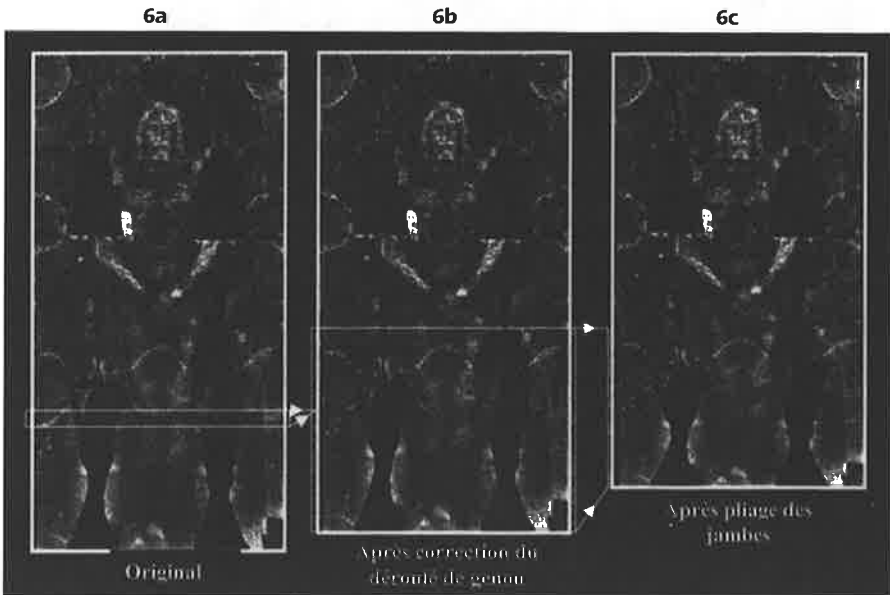
L'angle α de pliage des jambes est représenté sur la figure 5 c. Si on place le pied droit à plat sur le Linceul, ce qui correspond soit à un enclouage sans cale sur la partie verticale de la croix et une rigidité →

→ cadavérique, soit à un corps plus long que la longueur de la pierre tombale, cet angle sera au minimum d'environ 40° . En effet, le tibia d'un homme normal ne peut descendre plus bas que cet angle si le pied est coincé à plat. Reste la possibilité d'une plante de pied quasi verticale, et donc d'un repli vers le haut du Linceul qui l'épouserait; elle présente trop de contradictions avec les observations précédentes pour être retenue ici.

Le rapport des longueurs des deux images des jambes avant et après pliage mesuré sur les figures 6 b et 6 c est de 0,77 avec une incertitude de $+ \text{ ou } - 5 \%$. L'angle α vaut donc :

$$\alpha = \arccos(0,77) = 39,6^\circ \pm 2^\circ$$

Cet angle aurait pu être plus grand si les jambes avaient été encore plus pliées lors de la mise au tombeau.



La longueur H du corps est donnée par la figure 6 b, sachant que le Linceul fait $4,36 \text{ m} \pm 0,5 \%$ de long. L'origine de l'incertitude est donnée par l'estimation de la position de la base du pied droit quand celui-ci est perpendiculaire au tibia. Nous avons trouvé :

$$H = 1,80 \text{ m} \pm 5 \text{ cm}$$

Cette taille du corps est considérable par rapport à la taille moyenne des hommes du premier siècle, mais elle est vraisemblable. La taille de 1,76 m publiée précédemment est dans la fourchette de notre résultat.

2. Comparaison des images du Linceul de Turin et du Codex de Pray.

En 1985, le père Dubarle [4] avait signalé qu'une représentation du suaire de Turin figurait dans le Codex de Pray. Cet ouvrage, qui contient les tout premiers textes écrits en hongrois, est daté de 1192 à 1195, grâce aux témoignages historiques qu'il comporte. Il porte le numéro 1 de la collection des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Budapest.

En 1993, Jérôme Lejeune [3] a publié une étude topologique des suaires de Turin, de Lier et de Pray, dans laquelle il démontre que les trous en équerre en forme de L apparaissent sur les trois objets.

En effet, le Linceul de Turin porte les marques de l'incendie de la Sainte Chapelle de Chambéry, le 4 décembre 1532, et les trous de brûlures dus à cet incendie sont repérables et donnent par leur superposition la façon dont le Linceul était plié ce jour-là. On constate alors que les trous en équerre n'appartiennent pas à ce pliage et sont antérieurs à cet incendie. De fait, ils étaient déjà représentés sur le Suaire de Lier qui date de 1516. Enfin on les retrouve sur l'une des images du codex de Pray qui est antérieur à 1195 (voir figure 7).

Sur la figure 7 a on peut voir le dessin de la page 2 du folio 27 du codex de Pray représentant la descente de croix. On peut y voir, en présence de Saint Jean, le corps du Christ supporté par Joseph d'Arimathie et Nicodème tandis que la Vierge Marie soutient sa tête.

Sur la figure 7 b on peut voir le dessin de la page 1 du folio 28 du codex de Pray représentant en haut la mise au tombeau du Christ et en bas la visite, trois jours après, des trois Marie au tombeau vide.

Sur la partie supérieure, on peut voir la pierre tombale supportant la première moitié du Linceul, puis le corps du Christ, nu car on l'embaume, en cours d'installation. De gauche à droite en dessus, on peut voir Nicodème tenant la partie centrale du Linceul, puis Joseph d'Arimathie versant les aromates et enfin Saint Jean tenant l'extrémité du Linceul (celle-ci paraît roulée et l'attitude de St Jean, mi-dubitatif mi-compréhensif, semble illustrer par avance son arrivée au tombeau le matin de Pâques (Jean 20, 6-8).

→

NOUVELLE INTERPRÉTATION

- Sur la partie inférieure, on peut voir le Linceul avec beaucoup de détails, puis au-dessus de gauche à droite, l'ange avec ses deux pieds sur le Linceul, puis Marie Madeleine portant les aromates et enfin les deux autres Marie. Jérôme Lejeune [3] décrit avec précision que le Linceul porte bien les trous en équerre, que les zigzags représentent les chevrons du tissu, que les croix rouges sont portées par une doublure et il explique comment était plié le Linceul pour que l'on puisse voir tous ces détails dans la position du dessin.

7a: Descente de croix

7b: en haut, mise au tombeau; en bas, visite des trois Marie



Il décrit auparavant la façon dont il pense que le Linceul était plié lors de la création des trous en équerre: il aurait été plié en quatre. Nous avons étudié avec minutie ces pliages. Nous sommes d'accord avec les deux plis qu'il a décrits, mais nous pensons qu'il y en a eu quatre autres ensuite. Nous allons les préciser ici. Pour cela, nous partons de l'image de Durante 2002 réalisée après la restauration du Linceul à Turin, car elle montre les trous nus, sans les pièces qui avaient été cousues dessus par les Sœurs Clarisses en 1532 (voir figure 8).

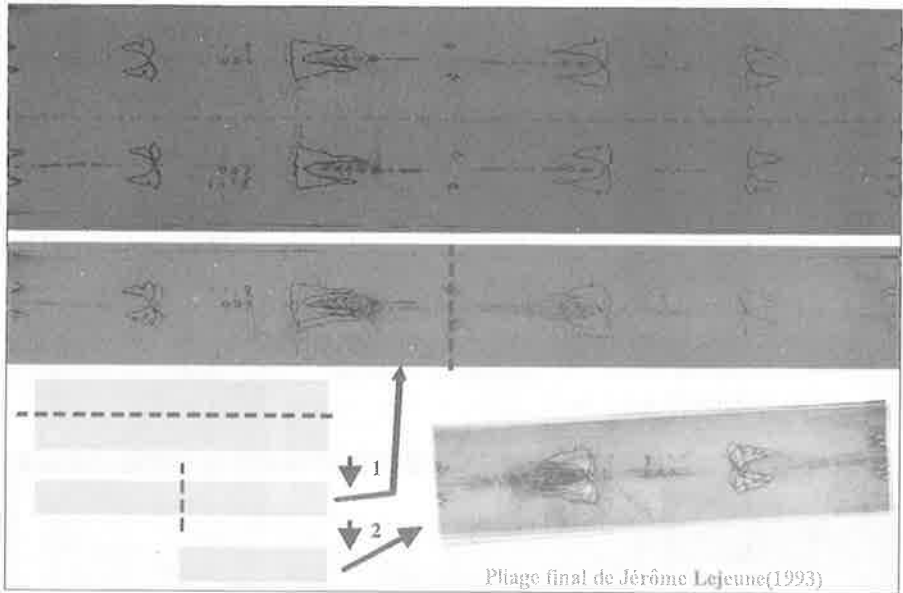


figure 8

Le premier pli est dans le sens de la longueur du Linceul. Il est légèrement tourné pour que les trous se superposent. Cela explique pourquoi on voit le pli brûlé de 1532 dédoublé sur la droite. Le deuxième pli est perpendiculaire au premier et également légèrement roté par rapport à l'axe du tissu pour que les trous se superposent. Sur la figure 8, nous avons ensuite tourné le Linceul de façon lévogyre pour avoir l'axe des trois trous principaux horizontal.

Jérôme Lejeune dit que les trous ont été réalisés dans cette position, dite de « nappe d'autel », laquelle conduisit MM. Van Cauwenberghe et Souverain à proposer la thèse intentionnelle des « quatre grains d'encens » (CIELT, Paris 2002). Nous allons essayer de développer une thèse de trous accidentels, analogue à celle de Chambéry

À cet effet, nous allons maintenant rajouter quatre plis supplémentaires à ceux décrits précédemment. Les deux premiers plis sont représentés sur la figure 9 et ont pour objet de superposer les trois trous alignés et équidistants de la grande barre de l'équerre. On commence par un pli de droite à gauche localisé sur la bissectrice des deux trous de gauche (pli n° 3). Ensuite, on plie le tissu de dessus vers la droite avec pour axe de ce pli la bissectrice des deux trous de droite qui vient de passer à gauche de la bissectrice du pli 3 (pli n° 4). Nous →

NOUVELLE INTERPRÉTATION

- avons donc maintenant au centre du Linceul plié en quatre un pli en zigzag. Ce pli possède trois caractéristiques identiques à celui décrit sur la figure 5 et qui correspond à l'enveloppe de la couche du fessier. La première est sa position superposée à ce pli, puisqu'il est centré sur le trou central de l'équerre que nous avons déjà localisé au centre du pli du fessier sur la figure 2. La deuxième est l'inclinaison de ce pli par rapport à l'axe du tissu qui est identique à celle du pli du fessier que l'on voit sur la figure 5 a. La troisième est sa largeur de raccourcissement qui est identique à celle du pli du fessier. En effet, elle vaut deux fois la distance entre les trous, ce qui donne l'intervalle entre les trous extérieurs. Or, on peut voir sur les images de la figure 5 que cette distance est la même que celle du raccourcissement entre la figure 5 a et 5 b.

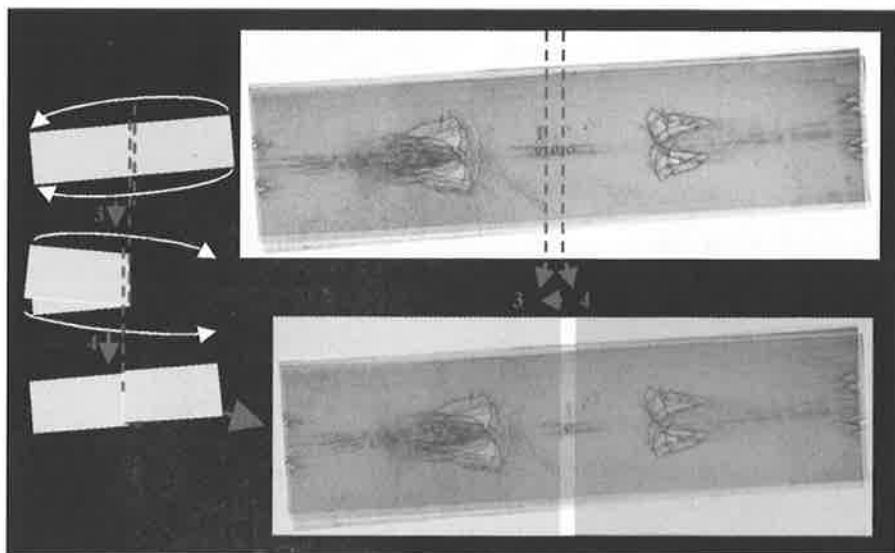


figure 9

Nous allons maintenant procéder aux deux derniers plis qui permettent d'expliquer comment les brûlures en équerre auraient été faites. Ces plis sont représentés sur la figure 10.

Le pli n° 5 a pour objet de superposer les trous de l'autre barre de l'équerre. L'axe de ce pli est la bissectrice des deux trous que l'on voit sur la partie haute de la figure 10. Ce trait est perpendiculaire à l'axe du pli précédent, car l'équerre est bien orthogonale.

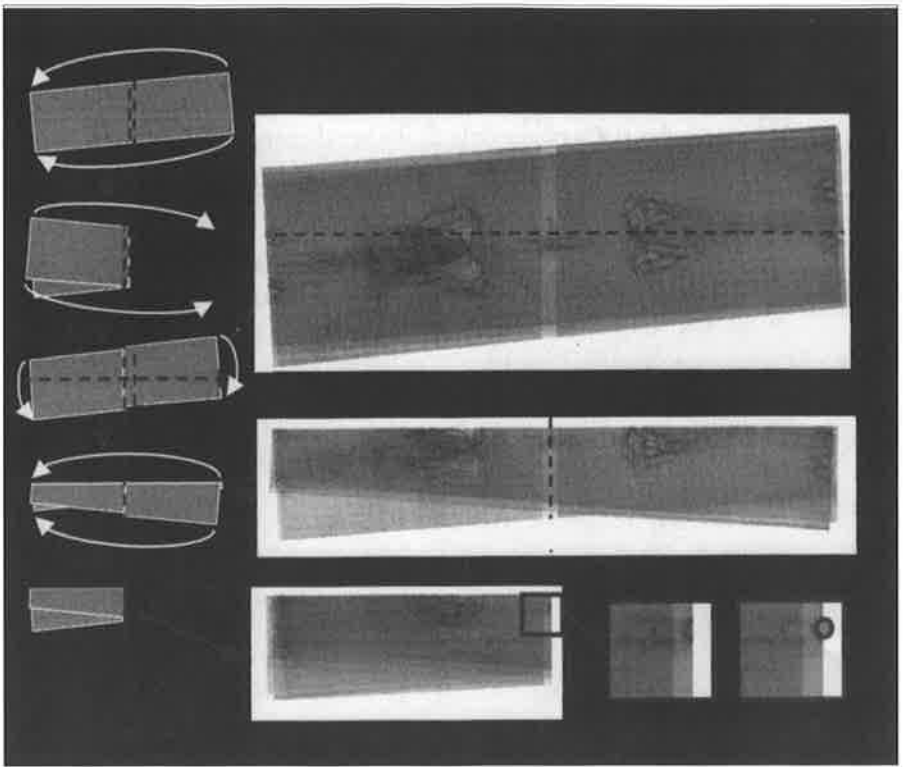


figure 10

Le tissu du Linceul étant notablement incliné, ce pliage donne bien un pli horizontal au sommet de l'image centrale de la figure 10, mais le bord du tissu du bas de cette image se trouve en forme de A dont l'axe est légèrement décalé vers la droite. Après ce pliage, on constate que tous les trous des quatre équerres sont superposés. On pourrait s'arrêter là si l'ensemble des seize trous superposés avait une taille continûment décroissante du haut vers le bas de la pile. Or si on regarde de près cette série, on constate que cela est globalement vrai, ce qui nous a donné l'ordre de pliage, mais que certains de ces trous sont localement plus grands ou plus petits que leur voisin de dessus. Cela veut dire que le brûlage n'a pas été fait du haut de la pile vers le bas.

Pour résoudre ce problème, nous avons ajouté un dernier pliage qui nous permettra d'avoir des variations de taille non continûment décroissantes lors du brûlage. Ce sixième pli a son axe vertical sur l'image centrale de la figure 10, mais il suffit que cet axe passe par le →

- centre du trou restant pour obtenir un bon résultat. Cependant, une analyse fine montre que les trous élémentaires ne sont pas ronds et que la longueur maximale de ces ovales est parallèle à l'axe que nous avons choisi. Ce pliage de la droite vers la gauche donne un pli unique en haut de l'image du bas de la figure 10 et une forme globale du tissu plié en trapèze rectangle. Ce tissu a très probablement subi une attaque par un objet incandescent arrivant sur son bord droit en provenance de la droite. Cet objet a provoqué une brûlure approximativement en forme de demi-cercle que l'on voit sur l'agrandissement présent sur la figure 10 et que nous avons représenté en bas à droite de cette figure. Pour que cet objet provoque une série de brûlures quasi circulaires avec une série décroissante de diamètres du haut vers le bas, il doit être de forme quasi-sphérique et il faut que la totalité des couches de tissu le long du pli de droite soit parfaitement jointifs. Cela ne peut être le cas si nous supposons que le Linceul possédait une doublure à cette époque (voir plus loin). Il s'ensuit une variation de diamètre des trous en fonction de l'éloignement du pli local par rapport à l'axe du sixième pli.

3. Description fine de la mise au tombeau

Nous allons maintenant nous intéresser de plus près à la représentation du Linceul sur la pierre tombale, présente sur le folio 28 (voir figure 11).

Prenons la partie centrale de l'image de la figure 7 b et tournons-la pour réaliser la figure 11 d avec la même longueur du corps du Christ que celui de la figure 11 c. On constate tout d'abord que les proportions de toutes les parties des deux corps sont exactement les mêmes. Ensuite, juste sous le fessier du Christ du codex de Pray, le Linceul est représenté avec un pli de dimensions et de positions identiques à celui que nous avons décrit au paragraphe précédent. La seule différence avec le nôtre est le sens de pliage. En effet, le pli du codex de Pray (figure 11 d) est représenté avec la partie en contact avec le fessier provenant de la partie centrale de la partie pliée, alors que le pli de l'image du Linceul de Turin (figure 11 b) est représenté avec la partie en contact avec le fessier issu des deux bandes latérales du pli. Comme on l'a vu au paragraphe précédent, la forme du pli est bien celle représentée sur la figure 11 b car l'image de la bande centrale ne contient pas de coups de fouets ou de flagrum. Nous pensons que le pli du codex de Pray a été dessiné de façon symbolique pour qu'on puisse

comprendre, sans alourdir le dessin, sa signification : celle d'une alèse qui devait être l'habituelle pour un ensevelissement soigneux.

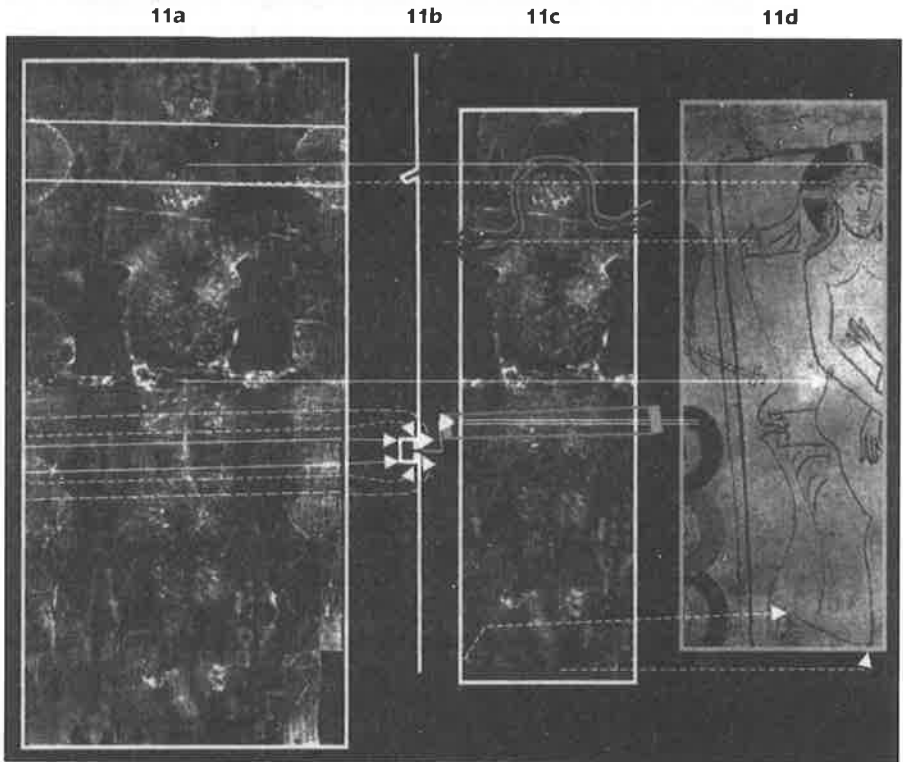


figure 11

Pratiquement, ce pli a été réalisé en posant le Linceul à plat sur la pierre tombale, puis en posant sur le Linceul une couche, probablement en coton, faite au moyen d'un tissu replié plusieurs fois sur lui-même et destinée à absorber les émissions du corps. Ses dimensions après repliement sont d'environ 1100 x 95 x 43 mm. Ensuite, on a rabattu le Linceul par-dessus la couche de manière à faire coller les bords de la lèvre pour ne pas avoir de coton visible. Cette opération n'a pas été faite en laissant la partie basse du tissu repliée exactement dans l'axe de la partie centrale du Linceul, mais rotée de 6° vers la personne tenant le tissu.

Sur la figure 11 d, nous constatons l'existence d'un autre pli à la base du Linceul qui enveloppe les pieds du mort. Nous avons montré les →

→ points de l'image de la figure 11 c qui correspondent aux bords de ce pli. Sur la figure 5 c, on peut voir de profil comment est placé ce pli. Entre les deux plis précédents, nous pouvons voir sur la figure 11 d un faux pli vertical déformant le tissu vers la droite. C'est ce faux pli qui correspond à la rotation de 6° que nous avons dû faire faire à la base du corps sur la figure

Nous constatons donc que la présentation du Linceul sur le codex de Pray est d'une très grande précision sur tous les détails que nous avons retrouvé sur l'image du Linceul de Turin. Nous devons donc étudier tous les détails que nous voyons sur cette image de la figure 11 d. Or il existe un autre pli en haut et à gauche de cette image, juste sous la tête du Christ, qui nous a amené à examiner de plus près la partie centrale de l'image du Linceul de Turin pour voir s'il n'y avait pas une autre couche, ou équivalent, genre oreiller, à cet endroit.

De fait, sur la figure 11 a, nous constatons bien qu'il existe également une zone sans image, située entre les deux images en sens opposé de la tête. Cette zone est plus importante: elle fait 18 mm de large sur une longueur de 1 100 mm. En regardant au-dessus de la nuque de la figure 4, on constate qu'il existe une ligne droite légèrement descendante de gauche à droite qui délimite la zone de bonne visibilité de l'image arrière de la tête. Nous y avons placé un trait sur la figure 11 a. Le second bord est un trait tangentiel au sommet de l'image de la face et parallèle au premier trait. Si nous prenons un tissu de coton identique en taille à celui qui a été utilisé pour la couche du fessier et si nous le déplaçons selon son épaisseur, nous obtenons une couche dont les dimensions sont de 1100x 181 x 21 mm. C'est exactement ce qu'il faut pour couvrir ensuite la surface de la tête, tout en la maintenant inclinée.

1) Suggestion faite par le Professeur Delaveau.

Cette capuche a pour objet d'entourer la tête à la façon des sarcophages pharaoniques pour que la silhouette du corps apparaisse normale extérieurement, et intérieurement y compris le port des cheveux. Nous pouvons reconstituer maintenant la façon dont a pu être effectuée la mise au tombeau.

Le Linceul est étalé dans sa première moitié sur la pierre tombale. On dépose sur le Linceul une couche de coton au niveau du fessier. On ramène le tissu du Linceul sur la couche. La base du Linceul est rotée involontairement de 6° vers le manipulateur. Ensuite on met une deuxième couche plus large là où sera la tête. On dépose le corps avec

la tête à gauche du manipulateur en prenant soin de poser le fessier sur le pli de la première couche. Ensuite on ajuste la couche sous la tête de manière qu'elle soit tenue par le haut de la nuque. Ensuite on la fait monter verticalement au sommet du crâne, pour envelopper la tête et redescendre sur les oreilles en remontant les cheveux, toujours verticalement. (Voir figure 5 c). La couche-capuche étant longue, on en coince les bords du bas sous les épaules, ce coincement étant asymétrique comme on le voit sur la figure 11 c et on replie les extrémités sur elles-mêmes. Ensuite on rabat le dessus du Linceul de gauche à droite et on enroule les bords du Linceul situés de part et d'autre de la tête autour des extrémités de la couche de façon à ce que le haut du corps voilé ait une allure royale. Puis le reste du Linceul est soigneusement étendu droit sur les jambes. L'extrémité inférieure à droite du Linceul est remontée sur les pieds, puis enfin l'extrémité supérieure à droite du Linceul est rabattue également sur les pieds par-dessus la précédente.

3. Analyse de l'image du Linceul de Turin présente sur le Codex de Pray.

Après avoir analysé le haut de l'image de la figure 7 b, nous allons maintenant nous intéresser à sa partie basse (voir figure 12). →

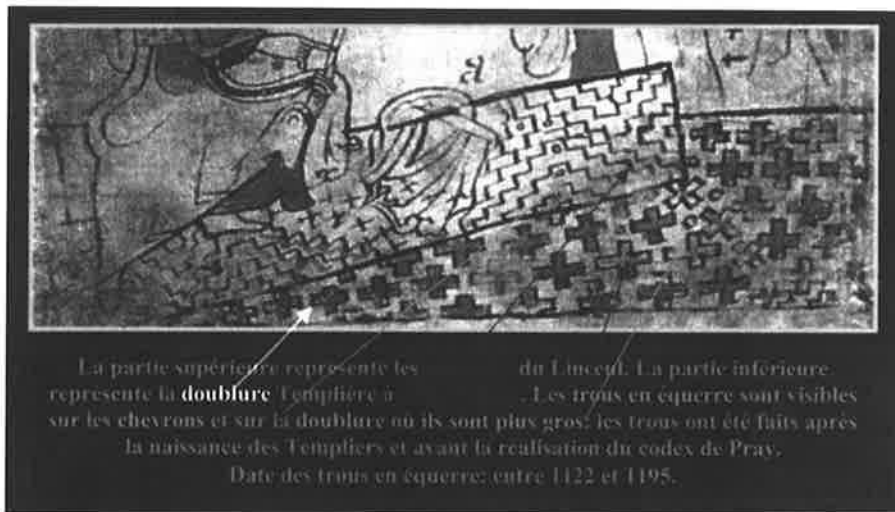


figure 12

→ Tout d'abord, nous voyons l'ange mettre le pied gauche sur le Linceul de Turin, lui-même posé sur la pierre tombale, vu la hauteur du Linceul par rapport aux Saintes Femmes. Le Linceul est plié de façon complexe, de la façon décrite par Jérôme Lejeune dans [3]. On voit immédiatement que, malgré la scène biblique représentée, il n'est pas dans l'état où il devait être dans le tombeau. En effet, l'objectif du concepteur du Codex de Pray semble avoir été de faire connaître, par le dessin, dans cette page, tout ce qui était connu au douzième siècle sur le Linceul du Christ, conservé à Constantinople depuis 944. Sa grande dimension, la présence de sang, les chevrons, les trous en équerre, la présence d'une doublure, sont autant de détails qui servent à l'identifier. Et de fait, on voit bien qu'il s'agit indubitablement du Linceul actuellement présent à Turin.

La face du tissu représentée est celle porteuse des chevrons, schématisés ici par des lignes en zigzag. L'envers porte une doublure, munie de croix rouges, réparties de façon régulière. On voit les trous en équerre, d'une part sur la face à chevrons contenant l'image du corps et d'autre part sur la doublure où ils sont plus gros en diamètre. Une double traînée de sang en zig-zag indique que du sang imprègne les chevrons. Quant à l'image elle reste dissimulée dans les plis comme décrit dans [3].

La présence des trous en équerre dans la doublure permet d'assurer qu'ils sont postérieurs à la mise en place de cette doublure. Or, à cette époque, l'organisation qui utilisait de façon quasiment exclusive les croix rouges était l'Ordre des Templiers. On peut raisonnablement penser que c'est sous son autorité que cette doublure a été confectionnée et que les trous en équerre sont postérieurs à la création officielle de l'Ordre, soit 1128. Cependant, ce n'est qu'en 1148 que le Pape Eugène III autorisa les Templiers à porter une croix de couleur rouge, sur le côté gauche de leur manteau blanc. On peut donc proposer comme fourchette de dates probables d'apparition de ces trous en équerre: [1148-1195].

Enfin, l'observation attentive du centre de la figure 12 montre la présence d'un linge ample et complexe, partiellement caché sous le bas de la robe de l'ange et dont un pan tombe vraisemblablement derrière le Linceul (voir figure 13). Il en est nettement distinct. Il ne porte pas de marques sanglantes, car elles s'arrêtent juste avant, mais les mêmes signes (ressemblant à des colombes) que ceux portés sur la robe de Marie-Madeleine qui, ici, accompagne Marie-Jacobé (porteuse de

parfums) et Marie-Salomé (la Myrophore). Il porte des manches, une encolure en « V », ainsi qu'une bordure mystérieuse dont l'origine peut être celle avancée par Jérôme Lejeune dans [3]: la trace topologique des plis du Linceul lorsqu'il exhibe ses trous en « L ». Certains y ont vu une bande qui enserrait le linceul. Mais il est possible que cela corresponde à d'autres linges, car l'inventaire des reliques présentes à Constantinople à cette époque mentionne « divers linges sépulcraux ».

Sur la figure 13, nous avons redressé et déplié la « robe », mais nous n'avons pas remis de façon apparente la manche droite qui restera cachée. Nous notons sur la figure 12 que cette région est surmontée de la lettre latine « a » qui peut désigner soit l'amictus (le vêtement de dessus, le *corpus amictu* du poète Ovide), soit la trace du Seigneur (l'Alpha) que contemple le maître du Codex-Pray caché dans la manche de Marie-Salomé (visible sur la fig 7b). Cette « robe », non tachée de sang, peut correspondre à celle de Trêves, de loin la plus ancienne, dont on ignore toutefois la forme (tant elle s'est dégradée), mais dont on sait qu'elle ne porte pas de traces sanglantes, qu'elle n'est pas teintée de garance, et qu'elle aurait été confectionnée par la Vierge Marie. Notons que nous n'avons aucune description de la tunique de Mzcheta en Géorgie, un des tout premiers États chrétiens, après Édesse.

→

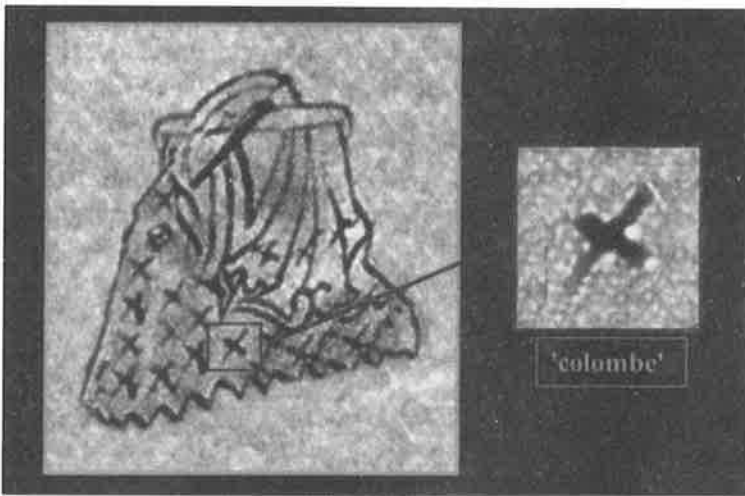


figure 13

- Étant donnée la minutie avec laquelle le codex de Pray a été dessiné, il est impensable que ces linges (dont la robe portant les mêmes enluminures en forme de colombes spiritaines que celle de Marie-Madeleine) et cette lettre alpha, soient là par hasard. Ils représentent certainement des linges dont la présence est liée à cette lettre, qui se trouvaient certainement dans le tombeau lors de l'arrivée des Saintes Femmes, et dont l'histoire est peut-être liée à celle de Marie-Madeleine.

3. Conclusions

La présence des plis des couches intégrées dans l'image du Linceul, en l'occultant, est un signe supplémentaire démontrant que cette image s'est formée au contact du Corps du Mort. Nous décrivons dans une prochaine publication notre conception de la formation des diverses parties de l'image, c'est-à-dire son mode d'encodage général.

Les informations contenues dans la miniature de la page 1 du folio 28 du codex de Pray, sur les détails du Linceul de Turin, confirment de façon indubitable que le(s) dessinateur(s) avaient pu, au douzième siècle, l'étudier de près. Cela confirme la démonstration de Jérôme Lejeune, à savoir que le Linceul est plus ancien que le douzième siècle.

Toutes les précisions que nous avons découvertes sur la mise au tombeau du Christ, tout comme la présence de clous dans les poignets montrée par le Linceul de Turin, ne figurent pas dans les Évangiles. Il est douteux que ce soit la seule observation du Linceul qui ait conduit ce dessinateur à reporter de tels détails sur son œuvre, conçue comme une véritable BD historique. Il devait vraisemblablement disposer de documents connus et sûrs, attestant par ces signes la vérité historique du Christianisme. Ceci devrait encourager Historiens et Archivistes à les rechercher dans les fonds documentaires médiévaux, principalement byzantins. ●

BIBLIOGRAPHIE

[1] - **de Bazelaire Eric, Castex Thierry et Alonso Marcel**, 2006. Utilisation des traitements de sismique réflexion pour l'amélioration de la qualité des images imprimées sur des tissus anciens en chevrons. Application à l'image de la face du Linceul de Turin. À paraître...

[2] - Durant 2000 et 2002, photos du Linceul aux ostensions de Turin

[3] - **Lejeune J.**, 1993 - Étude topologique des suaires de Turin, de Lier et de Pray. Actes du Symposium Scientifique International, Rome, C.I.E.L.T., François-Xavier de Guibert, Paris.

[4] - **Dubarle**, o.p. 1985 - Histoire ancienne du Linceul de Turin jusqu'au XII^e siècle. O.E.I.L. (François-Xavier de Guibert), Paris

[5] - **Marion André et Lucotte Gérard**, 2006 - Le linceul de Turin et la tunique d'Argenteuil Presses de la Renaissance, Paris.

[6] - **Willems C.**, 1891. La Sainte Robe de N. S. Jésus-Christ à Trèves, Dasbach & Keil Editeurs, Trèves.

[7] - Marion André et Courage Anne-Laure 1997 - Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin, Éditions Albin Michel, Paris.

La crucifixion : appel à témoins

Ce supplice fut appliqué à des milliers de condamnés avant Jésus-Christ et longtemps après son époque puisqu'on le signale au Japon, aux Philippines et au Soudan sur des missionnaires chrétiens. Si les allusions à cette torture ne manquent pas, les véritables témoignages, les descriptions objectives précises sont absents. Ainsi nous ne savons pas comment les condamnés étaient fixés sur la croix, par des cordes ou par des clous, et si ceux-ci traversaient les deux pieds simultanément ou séparément.

Les artistes religieux ont représenté la crucifixion de Jésus de toutes les façons possibles, plaçant généralement les clous dans les paumes des mains à l'exception de Rubens et Van Dick et d'autres peut-être, qui ont compris qu'une fixation solide devait se faire à travers les os du carpe.

Les pieds sont représentés fixés côte à côte, et parfois l'un sur l'autre, sur le poteau vertical de la croix (le *stipes*) et certains artistes les représentent appuyés sur une sorte de console en forme de coin, le *suppedanum*; des cordes sont parfois ajoutées.

Nous disposons cependant d'un document exceptionnel qui est l'étude archéologique faite par le docteur Haas, de l'Université hébraïque de Jérusalem, à la suite de la découverte, en 1968, à Giv'at Ha Mivtar de sarcophages de pierre contenant les restes de squelettes humains.

Trente cinq individus ont été identifiés et des preuves de mort violente ont été retrouvées sur cinq d'entre eux. Les études ont montré que les os avaient été regroupés selon une coutume de ré-ensevelissement, après la décomposition des chairs. L'un des squelette portait les marques de violence suivantes : fracture du tibia et du péroné gauche, éraflures du bord axial du radius droit, visiblement ébréché, et les deux calcaneum percés transversalement l'un contre l'autre par le même clou. Après une longue préparation des os, pour éviter leur décomposition, on a pu distinguer que les deux os étaient comme soudés l'un à l'autre par un clou de fer de 17 cm de long dont la pointe tordue retenait des fragments de bois d'olivier.

La tête du clou, plate, s'appliquait sur une plaquette de bois de pistachier (acacia commun) qui faisait office de rondelle pour bien bloquer les pieds.

Ainsi cloués sur le bois par leur face latérale, externe pour le droit et interne pour le gauche, les pieds tordaient les membres inférieurs, en dehors pour le droit et en dedans pour le gauche.

Ces os constituent une preuve évidente et certaine que la crucifixion pouvait être réalisée par enclouage. La technique a certainement varié très souvent selon les outils, les moyens, et le temps dont disposaient les bourreaux, mais nous avons là une preuve suffisante pour affirmer que les taches de sang décrites sur le linceul peuvent correspondre à une fixation des pieds par un clou ce qui est possible, sinon par deux.

Nous n'avons pas trouvé dans la littérature de descriptions précises de ce supplice bien que les auteurs latins en aient souvent parlé. Nous serions donc hautement reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui possèdent des informations précises, sur les auteurs, sur les récits, ou sur le mode opératoire de ce supplice, de nous en informer. ●

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Daniel Raffard de Brienne

Décédé le 7 juillet 2007 à l'âge de 80 ans, Daniel Raffard de Brienne aura été l'une des figures les plus marquantes de la sindonologie de notre époque.



Dès la fondation du CIELT par André Van Cauwenberghé en décembre 1989, Daniel Raffard de Brienne fut appelé à participer à son Conseil d'administration. Il en devint président en 1994 et exerça cette fonction jusqu'en 2003, année où il fut nommé président d'honneur de l'association.

Sous sa présidence, le CIELT connut une activité soutenue et parvint à faire progresser sensiblement l'intérêt de l'opinion pour le linceul. Il s'attacha aussi à resserrer les liens avec les autres associations et en particulier avec le Centro Internazionale di Sindonologia de Turin.

En 1996, il transforma en une revue bilingue à parution en principe trimestrielle « La Lettre Mensuelle » du CIELT qui avait publié 75 numéros sous la direction d'André Van Cauwenberghé depuis sa création par celui-ci en 1990. Cette revue, la *RILT* (Revue Internationale du Linceul de Turin), en est maintenant à sa trentième parution. Outre de nombreux éditoriaux, des recensions d'ouvrages, une rubrique « actualité du Linceul » et de nombreuses « brèves », il donna à la revue plusieurs études historiques de fond,

Sous sa présidence, également, se tinrent les III^{ème} et IV^{ème} Symposiums scientifiques internationaux du CIELT, à Nice en 1997 et à Paris en 2002 et furent organisées de grandes réunions publiques au Palais de la Mutualité à Paris en 1998 et en 2000. Celle de 1998 fut le prélude au voyage que le CIELT effectua à Turin à l'occasion de l'Ostension pour le centenaire des premières photographies de Secondo Pia.

Daniel Raffard de Brienne fut un propagateur talentueux, convaincu et militant de la cause de l'authenticité du Linceul, tant par la parole (il donna plus de deux cents conférences sur le sujet, jusqu'en Martinique, en Pologne et en Ukraine) et intervint dans de nombreuses émissions de radio et de télévision ainsi que par la plume. Parmi la trentaine d'ouvrages de cet écrivain et historien, on recense en effet cinq livres consacrés au Linceul, outre de nombreux articles dans diverses revues :

- *Enquête sur le Saint Suaire* (1996),
- *Dictionnaire du Linceul de Turin* (1997), traduit en italien,

- *Une merveilleuse aventure, le Saint Suaire raconté aux enfants* (1997),
- *La désinformation autour du Linceul de Turin* (2006),
- *Dictionnaire des Reliques de la Passion* (2006), qui concerne en large partie le Linceul.

Il intervint lors de plusieurs colloques internationaux, notamment à San Marin en 1997, à Turin en 1998, 2000 et 2002 et à Rome en 2002.

Homme de foi, généreux et désintéressé, d'une grande culture (au demeurant très large puisque, bien que de formation juridique et littéraire, il abordait et traitait aisément les sujets scientifiques), Daniel Raffard de Brienne consacra une très large partie de son temps et de son activité au Saint Suaire au cours de la dernière partie de sa vie, faisant montre d'un talent rare de vulgarisateur.

Pour lui, l'authenticité du Linceul était une certitude scientifique: *Les résultats de la recherche historique*, écrivait-il dans « *l'Enquête sur le Saint Suaire* » (p. 150), *les études iconographiques et surtout la science dans ses développements les plus récents convergent pour démontrer de manière irréfutable que le Saint Suaire est réellement le linceul du Christ et qu'il est le témoin éloquent de la Passion et de la Résurrection.* Contre cette évidence, seule une désinformation à grande échelle et disposant d'énormes moyens, bâtie autour des théories les moins vraisemblables ou les plus absurdes, pouvait s'inscrire en faux: il aura largement contribué à contrebattre cette désinformation et à faire cheminer la vérité. ●

Alain Rostand

Daniel Raffard de Brienne

Died the seventh of July 2007 at the age of eighty, Daniel Raffard de Brienne will have been one of the most remarkable figures of sindonologie in our time.

From the creation of the CIELT by A. van Cauwenberg in 1989 he was called upon to be a member of the board. He became president in 1994 and held the function until 2003, in which year he was nominated president of honour of the association.

Under his presidency, the CIELT was very active and succeeded in considerably promoting the public interest for the Shroud. He also invested himself in strengthening the bonds with the other associations and particularly with the Centro Internazionale di Sindonologia of Turin.

In 1996, he turned the "letter" of the CIELT, which had printed seventy five issues under the direction of A. van Cauwenberg since its creation in 1990, into a larger magazine which is at the present on its 30th issue. Beside numerous editorials, book analysis, shorts items, he wrote several historical studies. Also

ILS NOUS ONT QUITTÉS

under his presidency, were held the 3rd. and 4th. International Scientific Symposiums of CIELT in Nice and in Paris in 2002 and were organised important meetings at the "Palais de la Mutualité" in 1998 and 2000. The 1998 one was the prelude to the voyage to Turin which the CIELT organised for the celebration of the centenary of the first photograph by Secondo Pia.

D. Raffard de Brienne was an untiring, talented, militant mouth piece for the cause of authenticity of the Shroud, both orally (he gave more than two hundred conférences as far afield as Martinique, Poland, Ukraine) plus nombreux TV and radio interviews, not omitting his written contributions. Of the thirty works of this writer and historian, five concern the Shroud. He was a speaker at several international meetings at San Remo in 1997, Turin in 1998, 2000, 2002 and at Rome in 2002.

Man of faith, generous, without personal ambition, with an immense culture, even though trained in law and well read, he was also at ease when confronted with scientific subjects. Daniel Raffard de Brienne gave a large part of his time and energy to the cause of the Shroud with a rare talent for explaining things simply. The authenticity of the Shroud was for him a scientific certitude. He wrote in "Enquête sur le Saint Suaire" p.150: "...The result of historical studies, the iconographical research and the more recent developpement in science converge to démonstrate irrefutably that the Holly Shroud is really the shroud of the Christ and the éloquent witness of the Passion and Résurrection. ●

Daniel Raffard de Brienne

Deceduto il 7 luglio 2007 all'età di 80 anni, Daniel Raffard de Brienne é una delle figure piu' rappresentative della Sindologia contemporanea.

Fin dalla fondazione dei CIELT di André Van Cauwenberghe nel dicembre '89, Daniel Raffard de Brienne fu chiamato a far parte del Consiglio d'Amministrazione. Ne diventa Presidente nel '94, ricoprendo questa funzione fino al 2003, anno della sua nomina a Presidente onorario dell'Associazione.

Sotto la sua Presidenza, il CIELT ha conosciuto una intensa attività, riuscendo a suscitare un crescente interesse intorno alla Sindone da parte dell'opinione pubblica. Egli si impegnò anche a stringere i rapporti con le altre associazioni, in particolare con il Centro Internazionale di Sindologia di Torino.

Nel '96, trasforma in rivista bilingue trimestrale la "1a Lettre Mensuelle" dei CIELT, fondata nel '90 da André Van Cauwenberghe sotto la cui direzione furono pubblicati settantacinque numeri. La rivista, il RILT (Revue Interna-

tionale du Linceul de Turín) é oggi al suo trentesimo numero. Il contributo alla rivista di Raffard de Brienne, oltre a numerosi editoriali, recensioni, la rubrica "Actualité du Linceul" e numerose sintesi, consiste in diversi studi storici di fondamentale importanza.

Sotto la sua Presidenza si sono tenuti il III e IV Simposio scientifico internazionale dei CIELT, nel '97 a Nizza e nel 2002 a Parigi. Furono anche organizzati importanti incontri pubblici nel '98 e nel 2000 presso il Palazzo della Mutualité a Parigi. L'incontro del '98 fu il preludio al viaggio che il CIELT fece a Torino in occasione dell'Ostensione per il centenario delle prime foto di Secondo Pia.

Raffard de Brienne fu un divulgatore capace e convinto, strenuo militante dell'autenticità della Sindone, conferenziere (diede più di duecento conferenze sull'argomento, andando fino in Maffinica, Polonia ed Ucraina, intervenendo in numerose trasmissioni radiotelevisive) e scrittore prolifico.

Fra la trentina di opere di questo scrittore e storico, possiamo citarne cinque consacrate alla Sindone, oltre naturalmente a numerosi articoli in diverse riviste: *Inchiesta sulla Sacra Sindone* (1996); *Dizionario della Sindone di Torino* (1997), tradotto in italiano; *Un'avventura meravigliosa: la Sacra Sindone raccontata ai bambini* (1997); *La disinformazione intorno alla Sindone di Torino* (2006); *Dizionario delle Reliquie della Passione* (2006), che tratta ampiamente della Sindone.

Egli partecipo' a molti convegni internazionali, in particolare nel '97 a San Marino, nel '98 e 2000 a Torino, nel 2002 a Torino e Roma.

Uomo di profonda fede, generoso e disinteressato, di vasta cultura (nonostante una formazione giuridica e letteraria, trattava con competenza argomenti scientifici) Raffard de Brienne nell'ultima parte della sua vita dedicò molto del suo tempo e della sua attività alla Sacra Sindone, dimostrando un raro talento di divulgatore.

L'autenticità della Sindone era per lui una certezza scientifica: 1 risultato della ricerca storica scriveva nell'*Inchiesta sulla Sacra Sindone*, pag. 150 "gli studi iconografici e soprattutto la scienza nei suoi più recenti sviluppi convergono nel dimostrare in maniera inconfutabile che la Sacra Sindone é veramente il Sudario di Cristo e che é il testimone eloquente della Passione e della Resurrezione." Solo una disinformazione su larga scala, di enormi mezzi, costruita sulle teorie più inverosimili o assurde, poteva affermare il falso contro questa evidenza. Egli ha ampiamente contribuito a combattere questa disinformazione e a fare progredire la verità. ●

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Éric de Bazelaire

J'ai vu Éric, pour la dernière fois, le mercredi 20 juin. Thierry Castex, son très proche ami Géophysicien, avait programmé une séance de travail ce jour-là, chez lui. Habituellement nos réunions avaient lieu à Lescar, où je leur rendais compte des travaux du CIELT, puis nous résumions ceux d'*Archéothonia*, notre association d'experts et de chercheurs scientifiques, spécialisée dans l'archéologie des tissus antiques.

Bien qu'amaigri, Éric s'inquiéta du retard pris par la publication de ses travaux dans la *RILT*. Ce fut l'occasion de revoir les textes remis précédemment. Puis, avec Thierry, il fit le point sur les derniers travaux concernant l'encodage de l'image du Linceul. Pour Éric, l'image corporelle (faite par contact avec l'ensemble des liquides organiques qui recouvraient le Corps) se double d'une image, non plus monochrome (comme celle dépeinte par Adler, correspondant à « l'oxydation acide déhydratante » de la cellulose), mais polychrome, en RVB inversés (CMJ), c'est-à-dire un véritable négatif photographique couleur. Son positif, après des traitements sophistiqués que lui seul pouvait concevoir¹, faisant apparaître, une image sanglante, à l'instar de celle dévoilée par Mel Gibson dans son remarquable film sur « La Passion » du Seigneur. Il me remit, pour vous le montrer, le tirage que vous pouvez voir ci-après. Ses explications étaient toujours passionnées et il souhaitait mener à bien ce travail, avant son départ qu'il savait proche...

L'implacable maladie qui le rongait ne lui en laissa pas le temps, et il partit le 28 au soir, alors que je rentrais de Paris où j'avais présenté ses travaux au Conseil Scientifique, admiratif et subjugué par tant d'ingéniosité.

Dès sa déposition au salon funéraire, je suis venu chaque jour lui tenir compagnie : comme l'enfant naissant au monde nouveau hésite à s'éloigner du corps de sa mère, l'âme au seuil de l'inconnu ne cherche-t-elle pas un réconfort près de ce cher corps en qui elle s'est épanouie, et dont elle ne peut que difficilement se séparer ? Du temps de Jésus, on ne pensait pas autrement et on admettait que cette douloureuse séparation prenait trois jours...

Le mercredi 4, dès le matin, avant la Levée du Corps, je suis venu réciter le psaume des Laudes des Défunts : *Exsultabunt Domino ossa humiliata*. Que de subtilités dans le latin ! On ne dit pas : « mon corps enterré, ressuscitera de joie », mais « mes os humiliés (c'est-à-dire mis dans l'humus) sauteront de joie vers le Seigneur ».

En chemise blanche et costume bleu marine, tel l'Officier de cette Marine qu'il

aima servir dans son jeune âge, l'emblème d'un gouvernail sur sa cravate et à la boutonnière, Éric paraît maintenant prêt pour ce voyage au long cours, que les Grecs imaginaient vers le port Élysée, via le Léthé sans murmure. Comme Baudelaire, son corps épris de liberté a chéri la Mer infinie, mais son âme baptisée qui chérissait Jésus a maintenant commencé ce voyage hors du temps et de l'espace, vers son créateur.

Les ongles d'Éric ont poussés, ses cheveux allongés dessinent à nouveau la mèche gracieuse sur son front, comme avant la chimio dévastatrice ! Son visage s'est détendu, et malgré une légère barbe, la peau est devenue plus translucide, diaphane comme celle des saints que l'on voit dans leur châsse. Bien différente de la peau sombre des momies égyptiennes !... Je n'ai pu m'empêcher de penser à Sainte Thérèse et que, dans bien longtemps, ses arrière-arrière-petits enfants, faisant ouvrir le cercueil, pour procéder au transfert du corps vers l'urne ossuaire, à l'instar des Hébreux, auraient pu contempler leur aïeul, gisant ainsi qu'il m'était donné de le voir aujourd'hui une dernière fois...

Mais voilà plusieurs voitures qui arrivent et des jeunes filles viennent déposer une avalanche de gerbes de fleurs dans le salon funéraire, décoré des souvenirs des jours heureux... Celle portant les hommages du CIELT, à son brillant Conseiller Scientifique, sera déposée cet après-midi au pied de l'Autel, avant qu'il ne parte pour une obscure destinée terrestre. Mais je suis sûr que son âme de feu a déjà trouvé auprès du Christ Jésus, son Seigneur, l'accueil et la récompense de ses engagements ici-bas.

Que son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, tendrement chéris, les nombreuses personnes qui portent son souvenir dans leur cœur, puissent trouver ici, au nom de ceux qui ont partagé sa passion pour la vérité du Saint Suaire, les condoléances et les sentiments attristés par un départ si prématuré... Puisse le Seigneur l'autoriser à nous inspirer de là-haut, comme il le fit si bien ici-bas. ●

Marcel Alonso

1. Éric, ingénieur diplômé de Sup'Optique, fut professeur d'Optique à l'École Polytechnique, avant d'être recruté par les Géophysiciens d'Elf-Aquitaine pour renouveler les méthodes du Traitement Sismique. Il fut nommé Expert International dans cette discipline par ses pairs. Il enseigna aussi à l'Université des Pays de l'Adour.

Connaissant professionnellement sa compétence et son ingéniosité, je fis appel à lui pour numériser le superbe négatif d'Enrié détenu par M. Leysen. Il me fit immédiatement profiter de ses entrées à l'Institut d'Optique de Paris, où il avait construit un scanner à très haute définition, qui permis, à André Marion, d'obtenir de bons fichiers informatiques. Initié au mystère posé par « les fantômes de lettres », André développa sa propre recherche en y associant ses élèves de Sup'Optique. Éric passionné par les propriétés « optiques » de l'image publia un premier papier sur l'encodage de l'image (Nice 1997), puis fit part de ses réflexions à travers d'une vingtaine de Conférences qu'il organisa au sein du Rotary. En 2004, ayant fait valoir ses droits à la retraite, il accepta le poste de directeur du département de Bio-Physico-Chimie au Conseil Scientifique du CIELT et lança toutes ses forces dans la recherche sur le saint Linceul, à l'aide des logiciels professionnels qu'il avait mis au point en Traitements d'Images sismiques.

Le Linceul en question ?

Dominique Daguet n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la RILT. Il nous a déjà donné plusieurs ouvrages concernant le Linceul et il est l'animateur d'une exposition itinérante à travers la France qui a déjà rassemblé des milliers de visiteurs.

« Le Linceul en question » présente le Saint Suaire sous une forme originale et parfaitement didactique qui est celle d'une discussion avec un journaliste-Olivier Malcurat de RCF qui pose toutes les questions auxquelles chacun d'entre nous aimerait recevoir une réponse. Tous les domaines sont explorés, depuis l'histoire la plus ancienne du Linceul jusqu'aux hypothèses les plus récentes, dans un style clair et accessible à tous.

Non pas un nouveau livre sur le Saint Suaire mais un livre différent. ●

PM



Dominique Daguet,
Le Linceul en question,
Éd. ANDAS,
31 rue Ambroise Cottet, 1000 Troyes.



Les anciens numéros de cette revue sont encore disponibles. Leur contenu est toujours d'actualité. Complétez votre documentation sur le Linceul de Turin et soutenez l'action du CIELT. Prix promotionnel: 3 numéros de la RILT pour 15 euros franco.

Merci de commander au moyen du bulletin d'abonnement.

PRINCIPAUX ARTICLES DE CHAQUE NUMÉRO :

- N° 1** Les copies du Linceul • L'image de l'ombilic • Hoseph d'Arimatee, le saint Graal et l'icône d'Edesse
- N° 2** Des monnaies sur les yeux • Le Linceul, le Graal et la Champagne
- N° 3** La recherche d'écritures sur le Linceul • Pour en finir avec les thèses de MM. Ivanov et Kouznetsov sur le «rajeunissement» du carbone 14 du Linceul après l'incendie de 1532
- N° 4** Le Suaire d'Oviédo
- N° 5** III^e symposium international (Nice 1997) • L'incendie de Turin d'avril 1997 • Le Suaire d'Oviédo n'est pas le soudarion johannique
- N° 6** Principes et règles de l'expertise: application au Linceul • La conservation du Linceul • Le Linceul de Turin et l'Évangile de saint Jean • Le Cardinal Ballestero remet en cause les expériences au carbone 14 de 1988
- N° 7** L'occultation du 21 avril 1902 à l'Académie de sciences • Le suaire de Cahors ou « Sainte coiffe »
- N° 8-9** Les origines du CIELT • Saint Jean et le Linceul • Quelques hypothèses sur les causes de la mort de Jésus en Croix
- N° 10** Les thèses de MM. Ivanov et Kouznetsov rebondissent • Du Linceul de Turin à la tunique d'Argenteuil
- N° 11** Congrès de Turin (juin 1998) • À propos de l'absence des pouces sur l'image du Crucifié du Linceul • L'image du Messie et le bienheureux Daniel de Galash à Edesse • L'umbrella du pape Jean VII et le Suaire
- N° 12** Débat: les traces d'écriture sur le Linceul, mirage ou réalité? • Réflexions à propos des «fantômes d'écriture» • Réponse à Robert Badinter • Robert de Clari
- N° 13** De nouvelles preuves pour le Suaire de Jésus • Congrès à Rome sur les reliques du Christ (mai 1999) • Examen de l'envers du Linceul • L'incendie de 1532 et le carbone 14
- N° 14** Jésus a-t-il signé le Linceul de son nom? • Le voyage de Geoffroy de Charny à Smyrne
- N° 15-16** Les découvertes du xxe siècle (réunion publique Paris mai 1999) • Les dimensions du Linceul • Site internet • L'échantillon du Sindon de Constantinople conservé à Tolède? • Le témoignage des Clarisses de Chambéry en 1534 • Apostolat en Chine avec le Saint Suaire • À propos de la formation de l'image sur le Linceul • Les effets de la carboxylation sur la datation
- N° 17** Symposium de Turin (mars 2000) • Témoin pour l'an 2000: le Linceul de Turin (réunion publique Paris mai 1999) • La passage du Saint Suaire au château de Montfort • un témoignage antique sur le Linceul: le chrétien Zachée • Fides et Ratio • Jésus a-t-il signé le Linceul de son nom? (réponse) • Dossier: déchiffrera-t-on l'empreinte génétique de l'homme du Suaire? • L'analyse génétique des taches de sang du Linceul
- N° 18** Dossier: l'analyse physico-chimique • Les ostensions du Linceul dans l'histoire (réunion publique mai 1999)
- N° 19** Dossier médical: les causes de la mort • Découvertes photographiques sur le Linceul • L'ostension de Pie VII
- N° 20** Le Saint Sépulcre de Jérusalem • Le Grand Khan et le Linceul • Dossier médical suite et fin • Auguste Coutin sculpteur du Christ
- N° 21** Le trésor de Saint-Marc de Venise • L'échantillon de Tolède (suite) • Dossier: Nature des images corporelles
- N° 22** La taille du Linceul • La blessure du poignet: nouvelle analyse photographique • Datation du Linceul
- N° 23** Les larmes au coin de l'œil droit • Histoire du Linceul jusqu'à environ 1350 • À propos des reliques de la Passion à la Sainte-Chapelle
- N° 24** 4^e symposium scientifique du CIELT • Le Méreau de Cluny • Le mystère de l'image
- N° 25** Le Codex Pray • Linceul 2002, la nouvelle image
- N° 26** La restauration de 2002 • Dossier «Soudarion» • Symposium Paris 2002 • La Passion de Mel Gibson
- N° 27** Le Saint Suaire: l'actualité de ces trois dernières années • Réponse à *Science et Vie*
- N° 28** Nouvelles argumentations sur le C14
- N° 29** Ulysse Chevalier: une « icône » qu'on abat!

Revue Internationale du Linceul de Turin

BULLETIN D'ABONNEMENT

à adresser avec votre règlement à C.I.E.L.T. 50, avenue des Ternes 75017 Paris

B U L L E T I N D ' A B O N N E M E N T

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Je m'abonne pour un an à partir du prochain numéro – soit quatre numéros (31, 32, 33, 34) – soit la somme de : 30 €

Abonnement de soutien : 45 €

Je désire recevoir les anciens numéros suivants (7,50 € par numéro, 15 € les trois)

N°1 / N°2 / N°3 / N°4 / N°5 / N°6 / N°7 / N°8 / N°9 / N°10
 N°11 / N°12 / N°13 / N°14 / N°15 / N°16 / N°17 / N°18 / N°19
 N°20 / N°21 / N°22 / N°23 / N°24 / N°25 / N°26 / N°27 / N°28 / N°29

Je désire recevoir les Actes du symposium scientifique du CIELT de Nice 1997 (42 € franco)

Je verse un don de € (reçu fiscal à partir de 10 €)

Conformément à la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant.

Le règlement se fait par chèque bancaire ou postal, à l'ordre du C.I.E.L.T.

Pour les abonnements émanant de non résidents en France, prière de régler par chèque bancaire en euros tiré sur une banque établie en France, ou par mandat postal international, ou par virement au compte suivant :

CIELT N°30004 01385 00007952977 02 BNP Agence Niel-Demours,
31, rue Pierre Demours F-75017 Paris
IBAN FR 76 3000 4013 8500 0079 5297 702
BIC BNP AFRPPTE

Revue Internationale du Linceul de Turin

Subscription form

à adresser avec votre règlement à C.I.E.L.T. 50, avenue des Ternes 75017 Paris

S U B S C R I P T I O N F O R M

Name:

Christian Name:

Adresse:

Post code: City:

I enclose payment of the subscription fee starting from the next RILT issue,
31-32-33-34) i.e. a total of: 35 € (hors UE and Swiss)

Support: 45 €

I would like to receive issues (7,50 euros by issue, 15 euros postage included
for three issues)

N°1 / N°2 / N°3 / N°4 / N°5 / N°6 / N°7 / N°8 / N°9 / N°10
 N°11 / N°12 / N°13 / N°14 / N°15 / N°16 / N°17 / N°18 / N°19
 N°20 / N°21 / N°22 / N°23 / N°24 / N°25 / N°26 / N°27 / N°28 / N°29

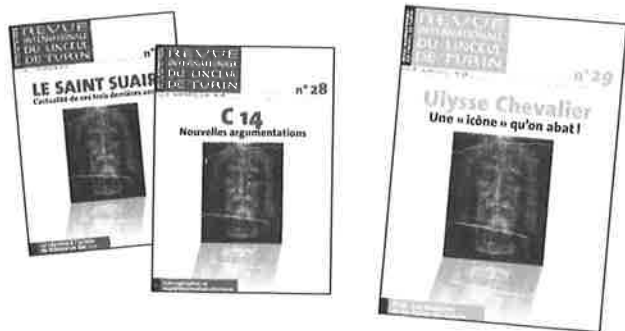
I would like to receive the Actes du symposium du CIELT de Nice 1997
(42 € franco)

NB: payment by cheque made payable to the CIELT - For subscription from persons not
living in France, please pay by cheque in euros drawn from a bank established in France,
or by international postal order, or by making a transfer to the CIELT account number:

CIELT N°30004 01385 00007952977 02 BNP Agence Niel-Demours,
31, rue Pierre Demours F-75017 Paris
IBAN FR 76 3000 4013 8500 0079 5297 702
BIC BNP AFRPPPTE



Prochainement NUMÉRO MÉMOIRE



Les progrès accomplis sur le Linceul du Christ

PAR
Pierre Mérat

PROCHAINEMENT DANS VOTRE REVUE.

Pour savoir où l'on va, il faut se souvenir d'où l'on vient. Il en est de même pour la vie d'une revue.

C'est pourquoi nous avons pensé à ce *numéro mémoire* qui va sortir prochainement et qui vous aidera à mesurer les progrès accomplis par nos scientifiques, dans leurs recherches sur le linceul du Christ.

Nous les avons fidèlement retracées au fil des différentes parutions de VOTRE REVUE.

Nous espérons que vous apprécierez de pouvoir retrouver facilement les étapes du chemin que nous parcourons pour la défense et la réhabilitation de cette pieuse relique. ●



Le mystère des taches de sang commence
au jardin des oliviers...



... et sa sueur devint comme des caillots de sang
qui tombaient sur la terre (Luc 22-30).

